

Les prêts d'honneur : un dispositif complet pour favoriser le développement en soutenant les MPME

ICReport de la série consacrée aux financements innovants

Résumé analytique

Les prêts d'honneur sont un mécanisme multidimensionnel comprenant un financement sans intérêt ni exigence de cautions ou de garanties, ainsi qu'un soutien aux entrepreneurs. Ils présentent plusieurs avantages pour les entrepreneurs :

- Tout d'abord, ils financent leur développement, en leur servant de fonds d'amorçage et en renforçant les fonds propres de leur projet. Ils peuvent ainsi créer un effet de levier financier avec des microcrédits ou des prêts bancaires.
- Deuxièmement, ils peuvent aider à structurer les entreprises, car les entrepreneurs doivent passer par un processus de sélection à l'issue duquel ils peuvent bénéficier d'une assistance technique post-financement. Un prêt d'honneur est également une marque de reconnaissance de la part de professionnels locaux et compétents, qui renforce la confiance dans le projet.
- Troisièmement, ils améliorent la mise en réseau au sein de leurs écosystèmes et secteurs, accélérant ainsi l'accès commercial au marché.

Les prêts d'honneur sont flexibles en ce qui concerne le montant, l'échéance et les bénéficiaires. Ils constituent un complément à l'écosystème financier local et contribuent ainsi à combler le déficit de financement. Ils peuvent être intégrés aux politiques publiques nationales à long terme pour soutenir les MPME et être adaptés aux programmes régionaux.

Les prêts d'honneur se sont progressivement étendus en Afrique du Nord et de l'Ouest. Plus récemment, de tels mécanismes ont été mis en place dans des pays africains anglophones (par exemple, au Kenya et au Nigeria) et ont été adoptés comme instrument de politique publique (par exemple, au Maroc et en Tunisie).

Le déploiement des prêts d'honneur se heurte néanmoins à plusieurs obstacles :

- L'absence d'un cadre officiel régissant leurs activités.
- Un modèle économique qui ne peut être viable que si les opérateurs de prêts d'honneur sont en mesure d'assurer le financement de leurs coûts d'exploitation en présentant aux autorités, à l'écosystème et aux bailleurs de fonds, son utilité et son impact, afin de recevoir un financement pour les avantages générés (c'est-à-dire la monétisation des impacts sur le développement).
- Une montée en charge dont l'efficacité reste à prouver.
- Un manque de sensibilisation au mécanisme de développement multidimensionnel que sont les prêts d'honneur.

Principales conclusions

- Plus de 80 opérateurs actifs dans 17 pays africains ont déjà investi près de 11 millions d'euros pour financer plus de 3 000 entrepreneurs et générer près de 9 000 emplois.
- Les taux de survie économique sont de l'ordre de 80 à 85 %.

Implemented by

Contenu

Contenu	2
Contexte	3
Un mécanisme multidimensionnel	3
Une adoption croissante en Afrique	5
Une occasion de combler les déficits de financement	6
Un instrument souple de politique publique	7
Les quatre principaux défis du déploiement des prêts d'honneur	8
Recommandations clés à l'intention des décideurs politiques	10
Abréviations	12
Liste des figures	12
À propos de la facilité ICR	13

Les prêts d'honneur : un dispositif complet pour favoriser le développement en soutenant les MPME

Contexte

Avec l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD), une nouvelle perception du rôle du secteur privé dans le processus de développement économique et social est apparue, avec un accent mis sur sa contribution à la création d'emplois. Ces dernières années, la communauté internationale et les autorités nationales ont intensifié leur démarche visant à soutenir le secteur privé. Cependant, les entreprises d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, en particulier les plus petites, celles du secteur informel et celles nouvellement créées, ont toujours du mal à financer leur croissance. **Dans 57 des 79 pays ACP, la SFI estime que le déficit de financement des 45 millions de MPME¹ officielles s'élève à 356 milliards de dollars par an. On estime que la demande de financement du secteur informel s'élève à 327 milliards de dollars supplémentaires².** En effet, les acteurs financiers locaux et internationaux perçoivent ces entreprises comme étant à haut risque, elles remplissent rarement les conditions préalables à l'obtention d'un prêt bancaire (enregistrement, comptabilité rigoureuse, exigences en matière de garanties, fonds de capital, etc.) et sont considérées comme trop petites, risquées et fragiles par les pourvoyeurs de fonds d'investissement. Bien que depuis les années 1980, le développement de la microfinance ait amélioré l'accès aux produits et services financiers, les prêts de petite taille, à courte échéance et à taux d'intérêt relativement élevé fournis par ce dispositif ne répondent pas aux besoins de financement de la plupart des projets productifs, en particulier ceux ayant une longue période de retour sur investissement.

Il existe d'autres moyens qui peuvent contribuer à combler ce déficit de financement et **le présent document vise à présenter l'un d'entre eux : Les prêts d'honneur, un mécanisme innovant qui peut soutenir les MPME à un stade précoce, tout en créant un effet de levier par rapport au financement conventionnel.** Ce rapport s'articule autour de 5 parties :

- La première partie présente le mécanisme des prêts d'honneur et explique en quoi il est plus qu'un simple outil financier.
- La deuxième partie présente plusieurs régions du monde où il a déjà été mis en œuvre.
- La troisième partie montre comment il peut être utilisé comme un instrument de politique publique souple visant à favoriser le développement des MPME.
- La quatrième partie présente les principaux défis à relever pour soutenir et mettre en œuvre les mécanismes de prêts d'honneur.
- La dernière partie propose des recommandations clés à l'intention des décideurs politiques.

Un mécanisme multidimensionnel

Les prêts d'honneur ont été mis en place en France au début des années 1980 pour lutter contre le chômage par la création d'entreprise et faciliter l'accès au financement des entrepreneurs. Ils sont généralement réduits à leur composante financière, mais constituent cependant un **mécanisme multidimensionnel** qui favorise le développement territorial³ en soutenant les MPME via trois leviers :

- **Financement** : les prêts d'honneur sont des prêts octroyés à une personne en vue de la création ou de la gestion d'une entreprise. Ils ne portent pas d'intérêt ni de frais, et sont donc compatibles avec la finance islamique. Ils sont accordés sans caution ni garantie, ce qui les rend accessibles à tous les entrepreneurs. La plupart du temps, ils comprennent une période de prorogation, ce qui les rend compatibles avec les projets dont le retour sur investissement est long. En tant que prêt au propriétaire de l'entreprise (et non à l'entreprise), ils sont conditionnés à leur utilisation pour la création ou l'expansion de l'entreprise ; ces fonds sont donc considérés comme des fonds propres et permettent d'améliorer le bilan pour les demandes de crédit.
- **Soutien aux entrepreneurs** : le mécanisme prévoit une assistance technique complète avant et après le financement afin de réduire le risque d'échec. Le contenu et la qualité de cette assistance peuvent varier d'un opérateur à l'autre. L'assistance technique de préfinancement consiste généralement à structurer le projet et son plan d'affaires. L'assistance technique post-financement peut intégrer l'éducation financière, le suivi de l'avancement des activités, la mise en réseau et/ou le mentorat.
- **Animation territoriale** : les prêts d'honneur peuvent être utilisés à un niveau national, régional ou local. La recherche et

¹ MPME : micro, petites et moyennes entreprises

² SFI (2017) Déficit de financement des MPME, évaluation des insuffisances et des possibilités de financement des micros, petites et moyennes entreprises dans les marchés émergents - 57 pays ACP concernés. <https://www.smefinanceforum.org/sites/default/files/Data%20Sites%20downloads/MSME%20Report.pdf>

³Pour en savoir plus sur le développement territorial : [What is territorial development? - ECDPM](#)

la sélection des projets font généralement intervenir des entrepreneurs, des autorités et des financiers. Étant donné qu'ils se rencontrent et discutent régulièrement, le mécanisme crée une dynamique positive entre les parties prenantes et génère un terrain d'entente entre elles. Il facilite la mise en relation et l'intégration locale des entrepreneurs en leur faisant rencontrer d'autres entrepreneurs, des autorités locales et des représentants d'institutions financières locales au cours du processus de sélection et du programme de mentorat. Il exerce également une pression sociale positive sur l'entrepreneur pour qu'il rembourse le prêt.

La procédure d'octroi d'un prêt d'honneur suit généralement les quatre étapes suivantes :



Grâce à ces avantages, les prêts d'honneur permettent de maximiser les chances de succès des entreprises financées et par conséquent leur capacité à générer des emplois. Selon le Panorama des prêts d'honneur en Afrique établi par l'Observatoire des prêts d'honneur, les taux de survie économique seraient de l'ordre de 80 à 85 % dans cette région.⁴

En général, les prêts d'honneur sont mis en œuvre par des acteurs privés qui, la plupart du temps, sont des associations (par exemple, Initiative, Entreprendre), des incubateurs (par exemple, Etrilabs au Bénin et Innohub au Ghana) ou des acteurs financiers (par exemple, Comoé Capital investment Fund en Côte d'Ivoire et First City Monument Bank au Nigeria).

Une grande majorité d'entre eux (que nous appellerons opérateurs de prêts d'honneur) dans les pays ACP sont financés par des fonds publics gouvernementaux ou par des institutions internationales de développement (AFD, Banque mondiale, USAid, Hivos, QFF, etc.). Certaines initiatives ont également reçu le soutien de bailleurs de fonds privés tels qu'Orange dans le cadre du programme Afric'innov, Zinox Group au Nigeria et plusieurs banques (Société Générale, BMCE, Banque de Kigali, etc.). Le montant du prêt et sa durée peuvent varier en fonction des exigences des projets, de la politique de l'opérateur de prêts d'honneur et également du pays et de la région où ils sont situés.

Étude de cas : les prêts d'honneur au Burkina Faso

Le Burkina Faso abrite une population majoritairement rurale (70 % de la population est rurale⁵), très jeune (17 ans en moyenne) et ayant un faible accès à l'éducation formelle (41 % des personnes de plus de 15 ans sont alphabétisées⁶). Selon l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI-2015), plus de 95 % de la population active (et plus de 99 % en milieu rural) exercent leur activité principale dans le secteur informel.

Les prêts d'honneur sont apparus pour la première fois au Burkina Faso dans le cadre de la coopération décentralisée franco-burkinabé entre la municipalité de Chinon (Indre-et-Loire), la plateforme Initiative Touraine Chinonais et la commune urbaine de Tenkodogo en 2010. À ce jour, il existe 2 initiatives de prêts d'honneur :

- **La fédération nationale appelée « Initiative Burkina »⁷ supervise un réseau d'associations locales** à Tenkodogo, Ouagadougou, Plateau Central et Bobo Dioulasso. **Ces plateformes ciblent des micro-projets dans différents secteurs en fonction des besoins locaux, notamment l'élevage et l'agriculture dans le cas de Bobo Dioulasso et la transformation agro-alimentaire dans celui de Ouagadougou.** Elles peuvent également bénéficier de programmes internationaux destinés à cibler des bénéficiaires spécifiques tels que les électriciens (programmes Schneider) ou les femmes entrepreneurs (programmes de la Fondation Occitane). Elles ont un fort ancrage régional et incluent des acteurs locaux dans leur comité d'investissement (autorités locales, chambres de commerce, chambres d'agriculture, etc.) Jusqu'en 2020, elles avaient accordé environ 270 prêts d'honneur d'un montant moyen de 1 050 EUR à de petits projets financièrement mal desservis, leur

⁴ Cyril Rollinde, Ninon Duval and Bruno Casalan (2020), Panorama des prêts d'honneur en Afrique, Observatoire du prêt d'honneur ([Prets-dhonneurs-VF-2.pdf \(bondinnov.com\)](#))

⁵ Banque mondiale, indicateurs du développement mondial, données de 2018.

⁶ UNESCO-ISU, [Burkina Faso | UNESCO ISU](#)

⁷ [Le concept d'Initiative France pour l'entrepreneuriat se déploie au Burkina Faso \(initiative-france.fr\)](#)

permettant de générer ou de maintenir au moins 500 emplois, de régulariser leur activité et d'obtenir un compte bancaire.

- **La Fabrique BF⁸ est un incubateur de projets d'innovation sociale basé à Ouagadougou.** Elle fait partie du programme Afric'innov financé par l'AFD. Elle a lancé des prêts d'honneur en complément de son offre d'incubation en 2018 pour faciliter l'accès au financement de ses entreprises incubées. Son modèle repose donc sur un faible nombre de prêts d'honneur proposés avec des montants moyens relativement élevés : au cours de leurs deux premières années, trois prêts d'honneur avaient été accordés avec un montant moyen de 18 000 EUR.

Il est intéressant de noter qu'au Burkina Faso, ces mécanismes sont gérés par plusieurs types d'opérateurs et ciblent différentes populations dans des zones géographiques différentes. Ils interviennent tous à différents stades du continuum de financement et en complémentarité avec l'offre de financement existante : pour les entreprises qui n'ont pas encore accès à la microfinance dans le cas d'Initiative et pour les entreprises du *missing middle* dans le cas de La Fabrique. Le taux de remboursement est également hétérogène : selon les opérateurs, il se situe entre 80 % et 100 %, reflétant des niveaux différents de prise de risque et de maturité dans leurs processus de suivi des remboursements. Il faut également souligner que ces opérateurs de prêts d'honneur font preuve de flexibilité et réajustent les calendriers de remboursement en cas de nécessité, ce qui est avantageux pour les entrepreneurs mais diminue leur capacité à offrir de nouveaux prêts à d'autres entrepreneurs.

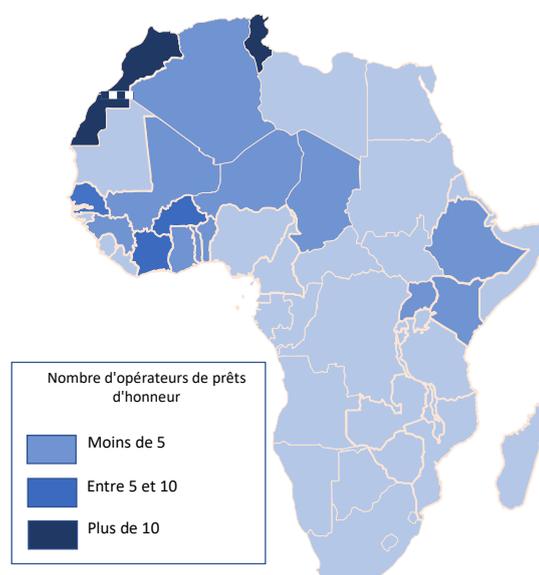
Une adoption croissante en Afrique

Des solutions combinant soutien aux entreprises et financement sont apparues au cours des dernières années dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Les prêts d'honneur en font partie. **Selon l'Observatoire des prêts d'honneur⁹ en Afrique et une étude réalisée par l'AFD en 2020, plus de 80 opérateurs couvrant 17 pays africains ont déjà engagé près de 11 millions d'euros pour financer plus de 3 000 entrepreneurs et générer près de 9 000 emplois¹⁰.**

Historiquement, les prêts d'honneur se sont progressivement développés en Afrique à travers la coopération décentralisée ainsi que l'internationalisation d'« Initiative France » et de « Réseau Entreprendre », les deux principaux opérateurs de prêts d'honneur en France.

Plus récemment, des mécanismes de prêts d'honneur ont été lancés dans des pays anglophones d'Afrique (par exemple, au Kenya et au Nigeria) et ils y ont été adoptés comme outil de politique publique (par exemple, au Maroc et en Tunisie).

Les mécanismes de prêts d'honneur en Afrique



Source : Observatoire des prêts d'honneur en Afrique et une étude réalisée par l'AFD en 2020
Les désignations employées et la présentation du matériel sur cette carte n'impliquent pas l'expression d'une opinion quelconque concernant le statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières.

Au **Nigeria**, la First City Monument Bank a mis en place le programme « SheVentures », qui a jusqu'à présent aidé plus de 2 000 petites et moyennes entreprises (PME) appartenant à des femmes. SheVentures propose une formation et un mentorat aux femmes entrepreneurs nigérianes, ainsi qu'un prêt à court terme sans intérêt (tous frais inclus). Le prêt peut aller de 1 000 à 10 000 EUR et aucune garantie personnelle ou immobilière n'est exigée.

⁸ [La Fabrique, incubateur d'entreprises sociales ouest-africain \(lafabrique-bf.com\)](http://lafabrique-bf.com)

⁹ Cyril Rollinde, Ninon Duval and Bruno Casalan (2020), Panorama des prêts d'honneur en Afrique, Observatoire du prêt d'honneur ([Prets-dhonneurs-VF-2.pdf \(bondinnov.com\)](https://bondinnov.com/Prets-dhonneurs-VF-2.pdf))

¹⁰ Les caractéristiques des prêts d'honneur changent selon les opérateurs et les pays. Par exemple, les montants octroyés sont de 1 million d'euros pour les prêts d'honneur d'I&P, contre 58 000 EUR pour ceux de la Banque de Kigali, et le Burkina Faso a octroyé 1,45 million d'euros, contre 160 000 EUR pour la Côte d'Ivoire. De fortes disparités existent également au sein d'un même pays : dans le cas de la Tunisie, Réseau Entreprendre octroie en moyenne 10 000 EUR par entrepreneur, alors qu'Initiative Tunisie en octroie en moyenne 4 000 EUR et l'incubateur Labess 20 000 EUR par startup.

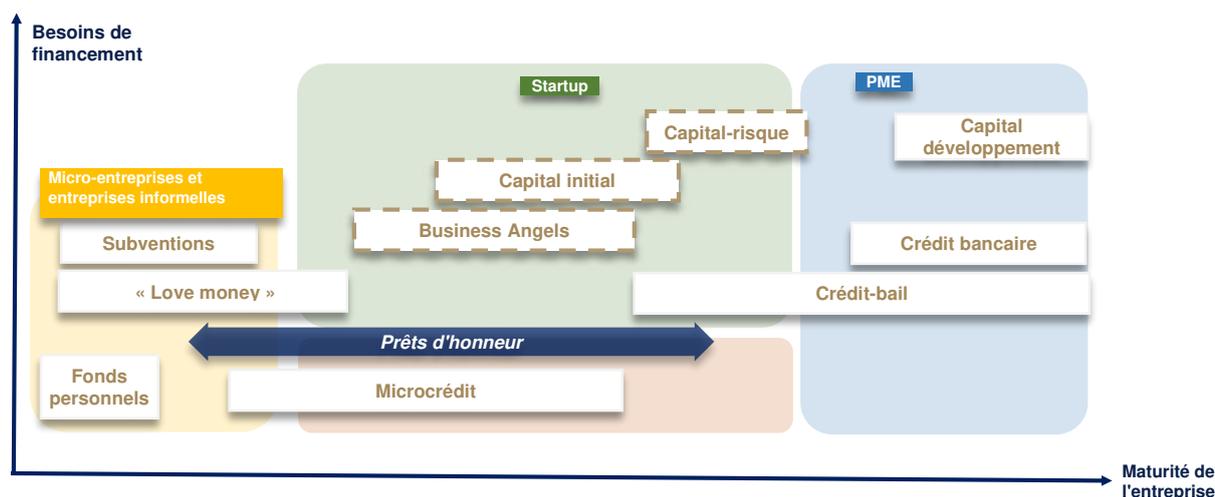
Au **Maroc**, les prêts d'honneur ont été intégrés au programme Innov Invest¹¹ pour le financement de pré-amorçage des startups innovantes. Ce programme est mis en œuvre par la Caisse Centrale de Garantie (CCG) avec le soutien financier de la Banque mondiale. Les prêts sans intérêt ont un montant maximum de 23 000 EUR par projet et une période de grâce de deux ans. Ils ne nécessitent aucune garantie personnelle et sont octroyés par l'un des 16 fournisseurs de services de développement des entreprises¹² certifiés par la CCG.

Les prêts d'honneur font également partie du programme Intelaka destiné aux start-ups et aux petites entreprises. Ce programme résulte d'une directive royale et est financé par le gouvernement, le secteur bancaire et le Fonds Hassan II. Les prêts sans intérêt ont un montant maximum de 5 000 EUR par promoteur et une période de grâce de deux ans. Ils ne nécessitent aucune garantie personnelle.

Enfin, l'Agence de développement social (ADS) a créé le Réseau Maroc Mobadarate, qui distribue également des prêts d'honneur pour soutenir les initiatives individuelles.

Cette stratégie nationale met en évidence la complémentarité et la flexibilité des approches des prêts d'honneur pour atteindre plusieurs types d'entreprises (startups, MPME ou entreprises individuelles). Il s'agit également d'un exemple de coopération public-privé visant à déployer ce mécanisme à grande échelle et à apporter une valeur ajoutée à différents écosystèmes de MPME.

Le concept de prêt d'honneur a également fait son apparition aux États-Unis. Par exemple, le programme Honor Loan® comprend un programme d'études en entrepreneuriat, un mentorat et un prêt sans intérêt, ni garantie. Dans cette forme de prêt d'honneur, il est intéressant de noter que les prêts ne sont pas assortis d'une obligation légale de remboursement : les étudiants s'engagent personnellement en signant une promesse dans laquelle ils certifient, sur la base d'un « régime de confiance », rembourser le prêt d'honneur® si leur projet d'entreprise réussit, ou donner bénévolement de leur temps pour collecter le montant emprunté.¹³



Dans les pays des Caraïbes et du Pacifique, plusieurs initiatives de prêts sans intérêt ont été identifiées, mais elles visent principalement les étudiants à l'université et n'incluent pas de mentorat

Une occasion de combler les déficits de financement

Pour les MPME, le continuum de financement comprend généralement les éléments suivants :

Les déficits de financement les plus courants sont les suivants :

- Le « **missing middle** », qui désigne généralement les entrepreneurs dont les entreprises sont trop grandes pour la micro-finance et les investisseurs informels, mais trop petites ou trop risquées pour les banques ordinaires et les sociétés de capital-investissement.
- Nous entendons par « **missing low** » les entrepreneurs qui ne disposent pas de suffisamment de capital et/ou de garanties pour lancer leur activité et accéder à la micro-finance et à d'autres types de financement.

¹¹Pour en savoir plus, consulter : [CCG | INNOV START](#)

¹² BDS : Business Development Services (services de développement des entreprises)

¹³Pour en savoir plus, veuillez consulter : [Honor Loan®](#)

Les mécanismes de prêt d'honneur peuvent contribuer à combler ces deux lacunes. Par exemple, au Burkina Faso, les prêts d'honneur ont été utilisés par Initiative Burkina Faso comme outil de financement du secteur informel dans les zones rurales (*missing low* - 1 000 EUR en moyenne), par La Fabrique comme outil financier complémentaire à ses offres d'incubation existantes (prêt de 17 500 EUR en moyenne) et par Sinergi pour préparer un investissement en capital-investissement (*missing middle* - 30 000 EUR en moyenne).

Limites de la notion de déficit de financement : la notion de déficit de financement fait généralement référence au montant des prêts existants accordés aux MPME par les institutions financières par rapport à une estimation de la demande potentielle de financement des MPME. Néanmoins, dans de nombreux pays, les entrepreneurs n'utilisent pas spontanément les services fournis par les institutions financières, à la fois parce que les offres ne sont pas adaptées à leurs besoins (trop chères, trop de garanties demandées, etc.) et parce qu'ils ne les connaissent pas ou ne leur font pas confiance. Au lieu de cela, ils trouvent leurs propres moyens de financer leur croissance : tontine, dette informelle, paiement différé de leurs fournisseurs, évasion fiscale, etc. **Les prêts d'honneur peuvent être particulièrement intéressants dans ces cas-là car ils agissent à la fois sur l'offre (sans intérêt, sans garantie personnelle ni exigence de garantie, etc.) et sur la demande, par la mobilisation de l'écosystème et par l'éducation financière.**

Les mécanismes de prêts d'honneur peuvent également aider les entrepreneurs à obtenir des fonds supplémentaires :

- En prêtant à l'entrepreneur plutôt qu'à l'entreprise, ils font office de capital d'amorçage et renforcent les fonds propres et les ratios financiers du projet. L'entreprise est dès lors plus attrayante pour les potentiels bailleurs de fonds et investisseurs.
- En fournissant un soutien technique avant et après le financement, ils améliorent la structure de l'entreprise et ses chances de réussite.

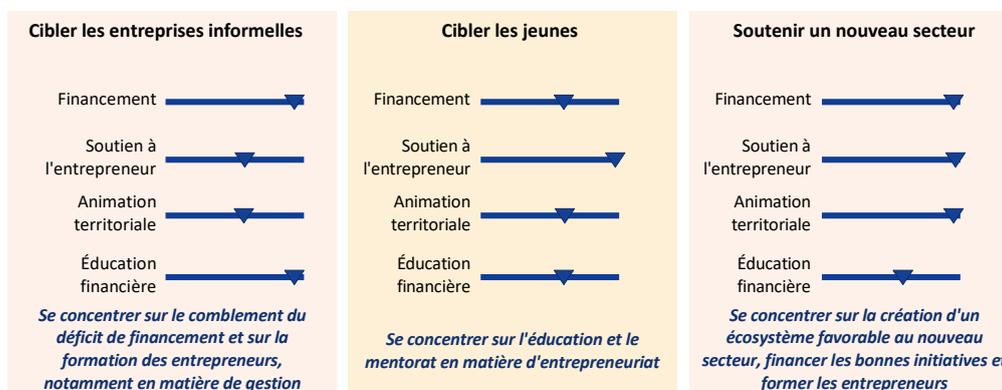
En France, l'effet de levier est souvent important : pour 1 EUR de prêt d'honneur, les banques accordent en moyenne 7,3 EUR de financement supplémentaire via les plateformes Initiative France et 13 EUR de financement supplémentaire via le Réseau Entreprendre. En Afrique, plusieurs cas d'effet de levier ont été recensés même si cet avantage n'est pas encore devenu systématique. L'animation territoriale, à travers la coopération des acteurs de l'écosystème (autorités locales, acteurs financiers, opérateurs de soutien aux entreprises, etc.), est la solution pour augmenter cet effet de levier financier et créer une dynamique participative.

Un instrument souple de politique publique

Comme illustré précédemment, les prêts d'honneur sont déjà mis en œuvre dans une diversité de pays (en Europe, en Afrique du Nord, en Afrique sub-saharienne, en Amérique du Nord, etc.). Ils sont également en mesure de soutenir l'accès au financement pour bénéficiaires variés. Ils **peuvent facilement être adaptés à des cibles spécifiques en termes de population, de taille et de maturité des entreprises, de territoires géographiques et de secteurs prioritaires.** Le mécanisme est suffisamment souple pour être adapté aux besoins des populations ciblées.

Il peut être intégré aux politiques publiques nationales de long terme pour soutenir les MPME et être adapté aux programmes régionaux.

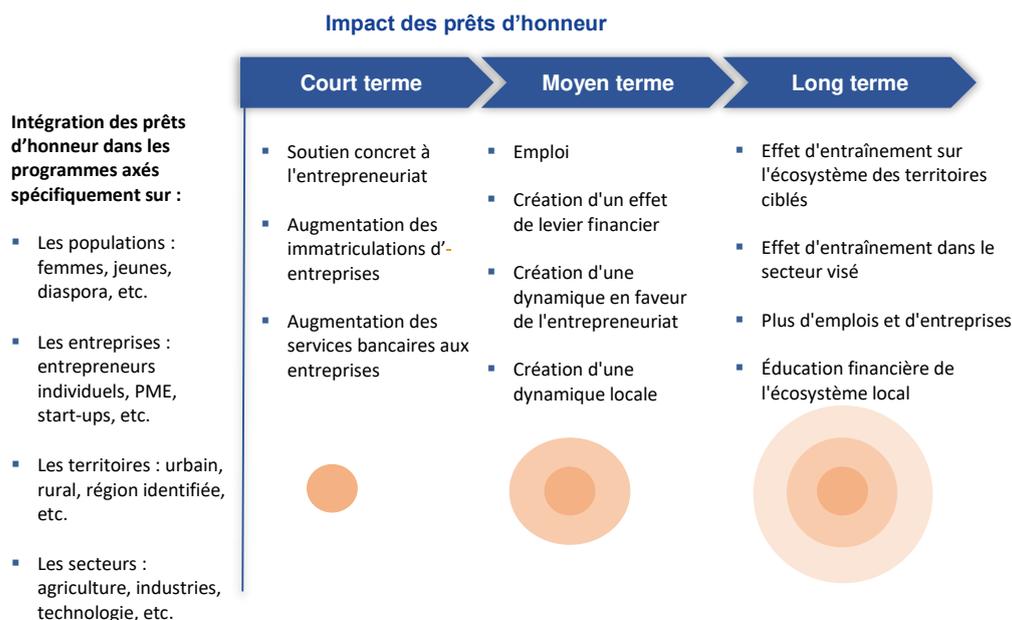
Exemple de leviers permettant de répondre à des besoins spécifiques



En Tunisie, comme au Maroc, les prêts d'honneur ont été intégrés dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale en faveur de l'entrepreneuriat et de l'emploi. Par exemple, les prêts d'honneur font partie des instruments de financement fournis par Smart Capital, l'organisation chargée de mettre en œuvre Startup Tunisia, l'initiative nationale qui vise à faire de la Tunisie un pays de startups. Cette organisation bénéficie du soutien de l'Union européenne, de la GIZ et de la Banque mondiale. Un autre exemple est le

programme EnLien, qui est mis en œuvre par Expertise France et la Caisse des Dépôts et Consignations tunisienne avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement. Ses objectifs consistent d'une part à promouvoir et à soutenir les initiatives entrepreneuriales (en mettant l'accent sur l'économie sociale et les projets dirigés par des femmes) et d'autre part à contribuer à l'emploi des jeunes. Il finance quatre volets, dont deux sont des appuis financiers à deux opérateurs de prêts d'honneur : Entreprendre Tunisie et Initiative Tunisie. Les deux opérateurs sont complémentaires en termes de couverture territoriale (zones urbaines côtières pour Entreprendre / régions touchées par un fort taux de chômage pour Initiative). De plus, grâce à une forte implication des autorités locales, Initiative Tunisie adapte ses cibles à leur localisation géographique, par exemple l'artisanat et la chaîne de valeur agricole à Kasserine ; l'écotourisme, l'agriculture et l'élevage à Jendouba ; les projets de commerce de détail financièrement exclus à Sidi Bouzid ; et les projets agricoles financièrement exclus à Medenine.

Cette souplesse du mécanisme et des opérateurs de prêts d'honneur permet également de **réorienter rapidement les actions lorsque les circonstances l'exigent.**



Les mécanismes de prêt d'honneur peuvent donner des résultats concrets à court terme et permettre un impact à long terme.

Les impacts à long terme sont conditionnés par la mise en œuvre de politiques nationales permettant d'étendre le mécanisme des prêts d'honneur (voir recommandations).

Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sont confrontés à des problèmes de développement. **Si le développement de l'entrepreneuriat et l'amélioration de l'accès des entreprises au financement restent un défi à long terme pour ces pays, ils doivent néanmoins avoir accès à des mécanismes souples capables d'avoir un impact à court terme tout en permettant la mise en œuvre de politiques à long terme. Les mécanismes de prêts d'honneur peuvent répondre à ces défis et offrir une véritable perspective aux écosystèmes émergents.**

Les quatre principaux défis du déploiement des prêts d'honneur

Malgré un soutien institutionnel croissant et l'appui financier des donateurs, le développement des mécanismes de prêts d'honneur fait face à plusieurs défis.

Le défi de la réglementation. Chaque fois qu'un mécanisme de prêt d'honneur est lancé pour la première fois dans un pays, la question de sa soumission à la réglementation bancaire se pose avec plusieurs conséquences :

- Les opérateurs de prêts d'honneur doivent prévoir des frais juridiques pour couvrir ce risque légal.
- Leurs bailleurs de fonds locaux et internationaux peuvent être réticents à investir massivement jusqu'à ce que les autorités locales confirment que les prêts d'honneur ne relèvent pas de la réglementation et de la supervision bancaires.

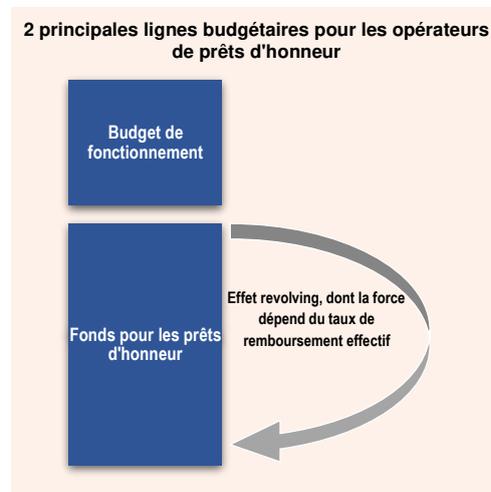
Néanmoins, étant donné que les prêts d'honneur ne portent pas d'intérêts ou de charges indirectes et qu'ils sont déjà reconnus dans les pays où le mécanisme se développe, ils peuvent *a priori* être exclus des réglementations bancaires et de microfinance. Par

exemple, dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), deux lois réglementent les activités de prêt : la loi sur la réglementation bancaire (article 6) et la loi et le décret régissant les systèmes financiers décentralisés. Dans cette réglementation, la définition d'un prêt (ou d'un microcrédit) est basée sur une notion essentielle à savoir : le prêt est accordé « contre une redevance ». Il est donc recommandé aux autorités locales de prendre clairement position en faveur de la non supervision des prêts d'honneur afin de faciliter le lancement de nouveaux opérateurs et d'attirer des fonds.

Dans tous les cas, les opérateurs de prêts d'honneur doivent se conformer aux cadres des bonnes pratiques, notamment la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBAFT), la protection des emprunteurs contre le surendettement et le règlement général sur la protection des données (RGPD). Cela peut s'avérer difficile pour certains opérateurs de prêt d'honneur, notamment les associations ou les incubateurs, car ils ne sont pas toujours familiarisés avec ces règles et ne disposent pas toujours des outils (processus et systèmes) nécessaires pour s'y conformer. Il peut également être nécessaire d'accéder aux fichiers nationaux d'informations financières sur les particuliers et les entreprises et de favoriser les relations avec les bureaux de crédit (lorsqu'ils existent) afin de faciliter l'intégration de ces réglementations dans leurs processus et pratiques.

Le défi économique Le modèle économique des prêts d'honneur ne peut pas générer de rentabilité puisqu'il ne génère pas de revenus (absence d'intérêts et de frais) et induit des frais de fonctionnement (administratifs, soutien aux entrepreneurs, animation territoriale, dette, recouvrement, etc.). Ainsi, **le modèle économique des opérateurs de prêts d'honneur n'est viable que s'ils peuvent financer leurs coûts d'exploitation en démontrant leur valeur et leur impact aux autorités, aux écosystèmes et aux bailleurs de fonds afin de recevoir un financement pour les avantages générés (c'est-à-dire en monétisant leur impact en matière de développement).** Cette contrainte entraîne deux conséquences :

- A leur lancement, les opérateurs de prêts d'honneur ont besoin de temps pour mobiliser leur écosystème, se faire connaître et mettre en place des processus efficaces. Leur budget de fonctionnement doit être presque entièrement subventionné en amont pendant les premières années.
- Pendant la durée du mécanisme, les opérateurs de prêts d'honneur doivent démontrer leur impact pour justifier leur financement par les bailleurs de fonds. Par exemple, ils doivent évaluer le nombre de prêts accordés, d'emplois générés et d'entreprises actives après 3 et 5 ans, etc. **Leur modèle économique repose sur la monétisation de leur impact sur le développement.**



Ceci dit, le coût des mécanismes de prêt d'honneur reste très avantageux pour deux raisons :

- **L'effet de rotation sur le fonds de prêts d'honneur** : lorsqu'ils sont remboursés, les opérateurs de prêts d'honneur peuvent à nouveau prêter ces fonds à de nouveaux bénéficiaires et ainsi multiplier leur impact. Afin d'optimiser cet impact, les opérateurs de prêts d'honneur doivent veiller à maintenir le taux de défaillance de leur portefeuille de prêts aussi bas que possible, ce qui nécessite de bien sélectionner et évaluer les risques liés aux bénéficiaires et à leurs projets, et de mettre en place un processus de suivi solide.
- **La forte implication de l'écosystème et du volontariat** : cela réduit le coût global de la mise en place et du fonctionnement des mécanismes.

Le défi de la montée en charge. Les évolutions récentes des prêts d'honneur dans les pays ACP ont montré leur capacité à soutenir l'entrepreneuriat et à financer les MPME à une petite échelle (locale) et avec des ressources très limitées.

Toutefois, les opérateurs de prêts d'honneur doivent **monter en charge afin d'avoir un impact plus important et de mieux contribuer à combler le déficit de financement.** Pour y parvenir, les mécanismes de prêts d'honneur doivent relever plusieurs défis :

- Le manque de fonds adéquats pour financer leur croissance, car les financements sont encore limités et concentrés entre les mains des bailleurs de fonds internationaux. La croissance exige des modèles de financement nouveaux et durables tels que (i) une incitation des banques locales et des institutions de microfinance à refinancer les opérateurs de prêts d'honneur et (ii) une meilleure monétisation des impacts du prêt d'honneur en termes de renforcement des capacités entrepreneuriales et de création d'emplois.
- La nécessité d'**industrialiser et de professionnaliser leurs processus de sélection, de prêt, d'assistance technique et de recouvrement des paiements** afin de gagner en efficacité et de servir des volumes plus importants de bénéficiaires

sans que cela ait un impact négatif sur les taux et les délais de remboursement. Une utilisation intelligente des nouvelles technologies pourrait jouer un rôle majeur dans ce renforcement.

Les programmes nationaux de soutien à l'entrepreneuriat, comme ceux du Maroc et de la Tunisie, où les autorités utilisent les prêts d'honneur comme outil de politique publique, pourraient fournir, dans un avenir proche, des informations sur les conditions de réussite de la montée en charge des mécanismes de prêts d'honneur dans les pays émergents.

Le défi éducatif. Les prêts d'honneur sont encore peu connus au niveau international et sont souvent réduits à leur composante financière. Il est nécessaire de sensibiliser le public, tant au niveau local qu'au niveau institutionnel, pour faciliter leur intégration dans le continuum de financement et exploiter au maximum leur potentiel de soutien au développement. Ce processus éducatif prend du temps, ce qui explique en partie le fait que le mécanisme des prêts d'honneur a besoin de plusieurs années avant d'atteindre son plein potentiel en termes de volume d'entreprises financées.

Recommandations clés à l'intention des décideurs politiques

Les institutions publiques ont un rôle crucial à jouer pour soutenir l'entrepreneuriat, les entreprises et par conséquent l'emploi. La promotion des mécanismes de prêts d'honneur est pertinente en raison de **leur flexibilité et de leur capacité à concilier les considérations locales et nationales avec des perspectives à court et à long terme. Ils peuvent contribuer à la réalisation de l'objectif 8 « Travail décent et croissance économique » des Objectifs de développement durable (ODD)** et, plus précisément, des cibles suivantes :

- 8.3. Promouvoir des politiques axées sur le développement qui soutiennent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation, et encourager la formalisation et la croissance des micro, petites et moyennes entreprises, notamment par l'accès aux services financiers.
- 8.10. Renforcer la capacité des institutions financières nationales afin d'encourager et d'élargir l'accès aux services bancaires, d'assurance et financiers pour tous.

Nos trois recommandations clés ci-dessous visent à créer un cercle vertueux où les mécanismes de prêts d'honneur permettent de soutenir un nombre croissant d'entreprises et de générer de plus en plus d'emplois. Pour cela, il faut des conditions favorables pour que les opérateurs de prêts d'honneur puissent émerger et atteindre la viabilité économique.

Recommandation 1 : Promouvoir les prêts d'honneur en tant qu'outil des politiques nationales visant à soutenir l'entrepreneuriat et les MPME

Depuis 2013, un nombre important de pays ont conçu et adopté des stratégies et/ou des cadres stratégiques nationaux en matière d'entrepreneuriat, souvent avec le soutien d'organisations internationales, notamment le Cameroun, la Gambie, le Ghana, le Nigeria, la République dominicaine, la Tanzanie, le Zimbabwe, etc.¹⁴

Les prêts d'honneur peuvent être intégrés à ces politiques nationales, dans la mesure où elles visent à soutenir l'entrepreneuriat, l'emploi ou les MPME, comme l'un des outils permettant de faciliter l'accès au financement des investissements productifs. Selon la CNUCED, « l'efficacité des stratégies de développement de l'entrepreneuriat dépend de la manière dont (i) les différents éléments de la stratégie sont intégrés et de comment ils sont alignés sur les stratégies globales de développement et sur les autres politiques nationales de compétitivité et de développement du secteur privé. L'harmonisation avec les processus stratégiques menés par différents ministères et commissions nationales est cruciale pour exploiter les synergies. (...) La troisième tâche et plus difficile est l'alignement de la stratégie entrepreneuriale sur le programme plus large de développement du secteur privé ».¹⁵ La flexibilité des prêts d'honneur et des opérateurs de prêts d'honneur les rend adaptables à une diversité de bénéficiaires. Par conséquent, ils devraient être considérés par les ministères et les agences de promotion de l'emploi et des MPME comme un outil à prendre en considération, en accord avec les différentes politiques publiques et en complément de l'offre de financement existante.

Recommandation 2 : Faciliter et encourager la collaboration entre les opérateurs de prêts d'honneur et les acteurs financiers

L'intégration des prêts d'honneur dans les politiques nationales encourage le cofinancement des bailleurs de fonds internationaux, des autorités nationales et des acteurs de l'écosystème local, notamment les institutions financières locales.

Assemblée générale des Nations unies (2016) L'entrepreneuriat au service du développement, Rapport du Secrétaire général, Nations unies https://unctad.org/system/files/official-document/a71d210_fr.pdf

¹⁵CNUCED (2012) Cadre stratégique pour l'entrepreneuriat et directives de mise en œuvre, [Entrepreneurship Policy Framework II and Implementation Guidance \(unctad.org\)](#) (Cadre stratégique pour l'entrepreneuriat II des Nations Unies et directives de mise en œuvre) (unctad.org)

Les bénéficiaires potentiels des prêts d'honneur



En encourageant ces synergies entre les opérateurs de prêts d'honneur et les acteurs financiers, les pouvoirs publics contribuent à améliorer l'accès au financement pour les MPME au-delà des prêts d'honneur eux-mêmes. Les prêts d'honneur permettent un important effet de levier grâce aux fonds supplémentaires apportés par les partenaires issus des institutions financières. Cet effet de levier est également bénéfique pour les institutions financières car il leur permet de servir des clients qui étaient exclus du système bancaire. Un bel exemple de cette approche est la manière dont Réseau Entreprendre Maroc a développé un partenariat avec la Société Générale Maroc (80 000 EUR) et la banque BMCE (100 000 EUR). Les banques fournissent aux opérateurs de prêts d'honneur un budget de fonctionnement et une ligne de crédit à taux zéro pour le fonds de prêts d'honneur. Ce partenariat permet également aux banques de créer un canal captif de clients PME avec un risque d'échec réduit (grâce à l'assistance technique) tout en créant un fort effet de levier sur les prêts bancaires actuels ou futurs.

Recommandation 3 : Promouvoir les meilleures pratiques et renforcer les opérateurs de prêts d'honneur existants pour la montée en charge

Une fois que les opérateurs de prêts d'honneur ont émergé, ils doivent professionnaliser leurs pratiques et augmenter le volume des entrepreneurs et des MPME qu'ils peuvent aider. Les autorités peuvent soutenir ce processus en prenant les mesures suivantes :

- Encourager la création d'une association professionnelle qui fera la promotion des meilleures pratiques (gouvernance, participants au comité de sélection, contenu de l'assistance technique fournie aux entrepreneurs, etc.) et facilitera le partage des ressources (contrats, processus/documentation LCB-FT¹⁶, etc.).
- Faire le lien entre les organismes publics et les mécanismes de prêts d'honneur afin de leur fournir un flux de candidats potentiels.
- Financer le renforcement des capacités et des outils techniques.
- Financer les opérateurs de prêts d'honneur (tant leur fonctionnement que leurs fonds) en monétisant leur impact. Comme évoqué précédemment, le modèle économique des opérateurs de prêts d'honneur repose sur des subventions, des bénévoles et des dons en nature (par exemple, des espaces de bureaux). Pour justifier ce financement, ils doivent monétiser leur impact en termes de développement, c'est-à-dire suivre le nombre de prêts accordés, d'emplois générés, d'entreprises actives après 3 et 5 ans, etc. Cela permet aux autorités nationales et locales d'analyser, par exemple, le coût par emploi généré pour les populations vulnérables et de le comparer à d'autres ratios de développement. Cela montre également aux acteurs financiers dans quelle mesure leur partenariat avec les opérateurs de prêts d'honneur minimise leurs risques (taux de survie plus élevé des entreprises créées).

¹⁶ Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Abréviations

ODD	Objectifs de développement durable	AFD	Agence française de développement
MPME	Micro-, petites et moyennes entreprises	QFF	Fonds d'amitié qatari
HL	Prêts d'honneur	CCG	Caisse centrale de garantie (Maroc)
ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique	UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
SFI	Société financière internationale	CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
AML-CFT	Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme		

Liste des figures

Processus de prêt d'honneur	3	Exemple de leviers pour satisfaire des besoins spécifiques	6
Les mécanismes de prêts d'honneur en Afrique	4	Impact des prêts d'honneur	7
Exemple de continuum de financement	5	Bénéficiaires potentiels des prêts d'honneur	9

Ce document a été rédigé par Claire Neuschwander et Thameur Hemdane.

Il fait partie d'une série de rapports « ICReports » sur les solutions de financement innovantes et les réglementations financières pour les startups, les MPME, les entreprises sociales et les entreprises inclusives.

Les autres ICReports de cette série sont :

- **ICReport** : Le crowdfunding, une opportunité pour améliorer l'accès au financement pour les MPME dans les pays ACP
- **ICReport** : Les IFD (Institutions de Financement du Développement) nationales : Des alliés cruciaux pour l'action climatique - Pourquoi et comment peuvent-ils être plus impliqués dans le financement du climat ?
- **ICReport** : Entreprises sociales et entreprises inclusives dans les pays ACP : Diversité et accès au financement
- **ICReport** : Diversité de financement : Un défi pour les investisseurs d'impact

Tous les ICReports ont été produits après des discussions lors d'événements en ligne, qui ont été enregistrés et peuvent être consultés sur le pôle de gestion des connaissances de la Facilité ICR : <https://www.icr-facility.eu/knowledge-hub>

À propos de la Facilité ICR

La facilité ICR est cofinancé par l'Union européenne (UE) et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS), dans le cadre du 11e Fonds européen de développement (FED), ainsi que par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) et le British Council. La facilité ICR est mis en œuvre par la GIZ, le British Council, Expertise France et SNV.

La facilité ICR aide les parties prenantes publiques et privées des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à améliorer leur climat d'investissement et leur environnement commercial par le biais d'un dialogue public-privé. La facilité soutient des interventions spécifiques et ciblées au niveau de l'ensemble de l'économie, du secteur et de la chaîne de valeur avec une assistance technique pouvant aller jusqu'à 90 jours en fonction des demandes. Elle s'emploie également à renforcer les institutions financières de développement nationales et infranationales ainsi qu'à compiler et partager

Mentions légales

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne (UE), de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS) dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement (FED), du ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) et du British Council. La Facilité ICR est mise en œuvre par la GIZ, le British Council, Expertise France et SNV. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'UE, de l'OACPS, du BMZ, du British Council ou des autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre.

La facilité ICR soutient les pays et les institutions régionales de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS) dans leur processus de dialogue public-privé afin de créer un climat d'investissement plus propice et durable.

Éditeur :

Facilité ICR
Rue de la Science 14b 1040 Bruxelles - Belgique
www.icr-facility.eu

Auteur :

Expertise France | Claire Neuschwander, Thameur Hemdane

Conception et mise en page :

Diamond media GmbH, Neunkirchen-Seelscheid

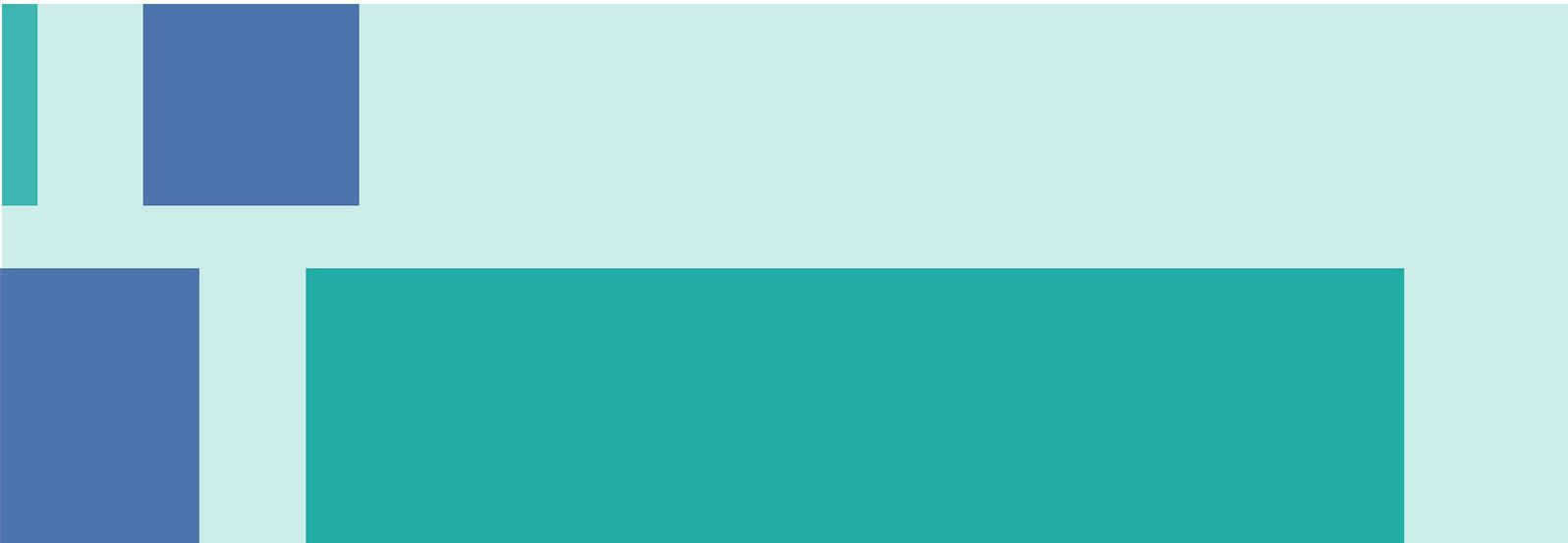
Liens URL :

La responsabilité du contenu des sites externes liés à cette publication incombe toujours à leurs éditeurs respectifs. La facilité ICR se dissocie expressément de ce type de contenu.

Bruxelles, juin 2021.

Implemented by





Facilité ICR
Rue de la Science 14b, 1040 Bruxelles - Belgique
www.icr-facility.eu